

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLAN 10 000 JEUNES : REJOIGNEZ LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Paris, le 23/02/2021

Les jeunes sont particulièrement impactés par la crise sanitaire actuelle. Afin de les accompagner dans leurs études et leur garantir des perspectives d'insertion, le Gouvernement a élaboré une stratégie fondée sur plusieurs dispositifs visant à les soutenir dans leur scolarité, leurs études supérieures et à faciliter leur entrée dans la vie active. Parmi ces dispositifs figurent le développement soutenu de l'apprentissage ou le service civique.

Le ministère de l'Intérieur s'engage pleinement dans cette dynamique grâce au « plan 10 000 jeunes » qui offrira plus de 10 000 stages, contrats d'apprentissage et autres opportunités à des collégiens de troisième, lycéens, apprentis et aux étudiants jusqu'à 26 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap dans le cadre des services civiques) et ce, dès les prochaines semaines jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021/2022. Actuellement, 8 000 jeunes sont déjà accueillis dans les différentes composantes du ministère sur tout le territoire.

Ces stages et contrats permettront de proposer des offres attractives dans les services de police, les casernes de gendarmerie, les préfectures, les unités de sécurité civile et dans tous les services du ministère. Ils ont vocation à bénéficier aux jeunes confrontés aux plus grandes difficultés, notamment dans les quartiers de reconquête républicaine. En cela, ce plan participe de la politique d'égalité des chances du ministère de l'Intérieur.

Ces expériences amorceront la découverte du monde du travail mais inscriront également les bénéficiaires de ces stages et contrats dans une logique de professionnalisation et de montée en compétences grâce aux missions confiées.

Les dispositifs proposés sont :

- stages de troisième
- stages de citoyenneté au sein des cadets de la République de la Gendarmerie nationale
- stages de 6 mois maximum pour les étudiants de BTS, DUT, licence, ou master
- contrats d'apprentissage de 6 mois à 3 ans
- missions de service civique de 6 mois à 1 an

Tél. : 01 40 07 22 22Place BeauvauMél : service-presse@interieur.gouv.fr75800 PARIS Cedex 08



Concrètement, pour postuler, les jeunes se rendront sur les sites des préfectures sur lesquels les offres seront consultables. Un contact dédié facilitera les candidatures. Une carte interactive est accessible en suivant ce lien > www.10000jeunes-interieur.fr

Vous y retrouverez également tous les détails des offres proposées.

Le plan « 10 000 jeunes » est une des premières déclinaisons de la réflexion engagée dans le cadre du « Beauvau de la sécurité » en réponse à l'un de ses objectifs prioritaires : le renforcement du lien entre la population et l'ensemble des composantes du ministère de l'Intérieur. Il s'agit par ce biais de faire découvrir aux jeunes les métiers de la sécurité et de la protection ainsi que celles et ceux qui les incarnent au quotidien : policiers, gendarmes, personnels de préfecture, agents de la sécurité civile. Ce plan est également une opportunité de faire connaître et impliquer les jeunes dans les missions de citoyenneté et d'animation des politiques publiques interministérielles, conduites sous l'autorité des préfets dans les territoires.

Tél. : 01 40 07 22 22Place BeauvauMél : service-presse@interieur.gouv.fr75800 PARIS Cedex 08